

AEROMODEL CLUB FOREZIEN



Chambéon le 9 Septembre 2006

ADHESION POUR DES PILOTES D'HELICOPTERES.

Suite au Comité Directeur du 2 Septembre 2006 il a été voté cette décision :

Dans la mesure où un nouvel adhérent ne fait que de l'hélicoptère, il a été décidé pour une période d'essai jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de permettre à ces adhérents d'hélicoptère de voler les lundis, mardis, mercredis et vendredis, hormis si ce sont des jours fériés.

Dans le cas où un pilote avion désire piloter ces jour là , il est bien évident que le temps doit être partagé entre les pilotes.

Il est souhaitable que les hélicoptères ne volent pas en même temps que les avions.

Bon pour accord :

NOM : _____ Prénom : _____

A Chambéon le : _____

Signature :

**AEROMODEL CLUB FOREZIEN Les Reynauds Aérodrôme FEURS - CHAMBEON, 42110
CHAMBEON**

FFAM : 2021/514 Jeunesse et Sports : 42 S 201.007 SIRET : 481 467 900 0017
Site Internet : acfmodelisme.com